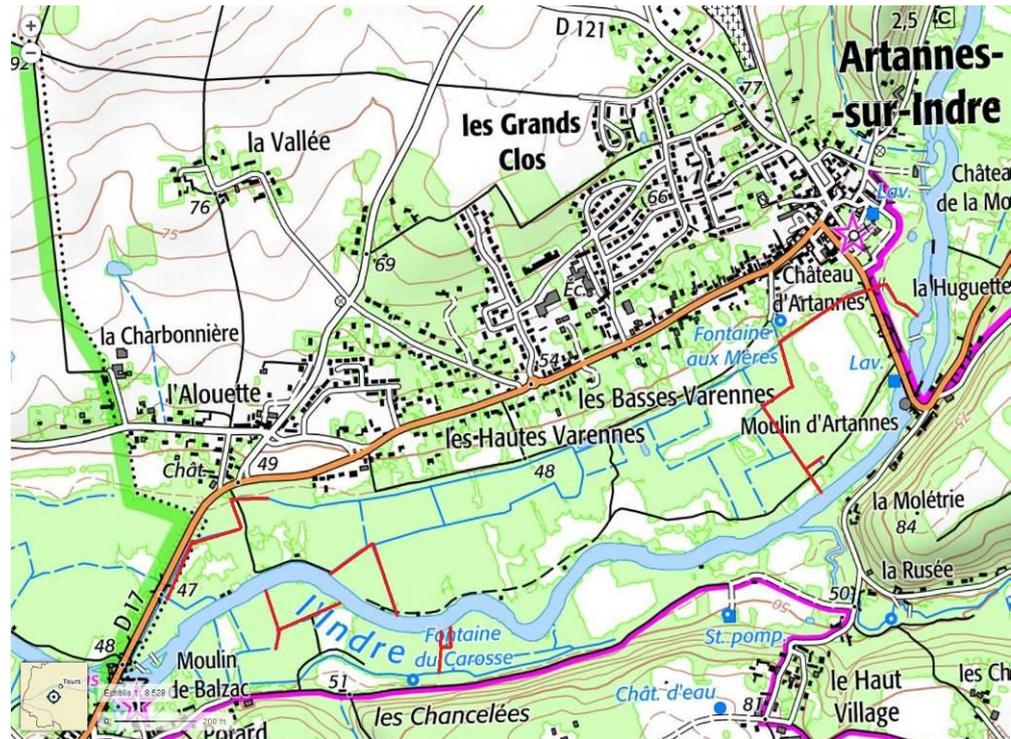


## Restauration des annexes hydrauliques de l'Indre Commune d'Artannes-sur-Indre (37)



Les contrats territoriaux de restauration de l'Indre médian et de l'Indre aval 2014-2018 prévoyaient un important volet de travaux destiné à la restauration des annexes hydrauliques de l'Indre.

A Artannes, les travaux se sont déroulés en deux sessions et ont concerné environ **deux kilomètres d'annexes hydrauliques** (en rouge sur la carte). Également appelées «boires», les travaux localisés entre Artannes-sur-Indre et Pont-de-Ruan concernent la boire Balzac, la Boire de la Fontaine du Carosse et la boire de la Merdée.



### Objectifs des travaux réalisés :

Renforcer l'interconnexion de l'Indre avec ses annexes hydrauliques.

Assurer une meilleure régulation des crues et donc réduire le risque d'inondation à l'aval tout en renforçant les fonctions biologiques comme la reproduction de la faune (brochets, carpes, batraciens...).

**Maître d'ouvrage :** Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre SAVI.

**Période de réalisation des travaux :** mai juin 2016 / mai-juin 2018

**Entreprises ayant réalisé les travaux :** Environnement 41, Varvoux TPF

**Coût et financements :** Coût des travaux 2016 : 16 400€ TTC - Coût des travaux 2018 : 21 000 € TTC

Il a été subventionné à 50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les 15% par la Région Centre-Val de Loire, Département 15%, le restant a été financé par le Syndicat.



Boire de la Merdée après sa reconnexion à l'Indre (au fond)

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)





Boires en travaux

### Aspects techniques :

Les travaux ont commencés par un entretien de la végétation et l'élagage des arbres afin de préparer les accès pour réaliser les actions de curage nécessaires à la reconnexion de ces bras secondaires à l'Indre. Le chantier a eu lieu en deux sessions. En 2016 sur 3 boires (1 kilomètre) proche de Pont-de-Ruan, puis aux travaux d'abattage réalisés en 2017 ont suivis ceux sur la Boire de la Merdée au plus proche du bourg d'Artannes (environ 1 km).

Le curage a été effectué (au laser) selon le projet définit à -20cm -30 cm sous le module. Le curage a été réalisé à plat puis le pendage en berges a clôturé l'action (contrainte réseaux notamment le Gaz)

**Suivi mis en place :** Suivi juvéniles Brochets chaque printemps

### Présentation des impacts :

Le site est désormais désencombré et les écoulements rétablis. Il est fréquenté par les brochets.

### Informations sur les aspects administratifs :

Les travaux ont été autorisés via l'arrêté de Déclaration d'Intérêt Général de 2013, et l'accord des propriétaires a été recueilli via la signature d'une convention.

### Information complémentaire :

2016 a été marquée en juin, par d'importantes inondations provoquées par les abondantes précipitations. Les travaux ont été accueillis très favorablement.

**Documents disponibles sur demande :** CCTP sur demande.

### Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Aurélien GOLFIER - 02 47 26 96 83 - [contact@savi37.fr](mailto:contact@savi37.fr)

PDT au moment des travaux : Stéphane AUGU - 1 avenue de la Vallée du Lys à Pont de Ruan.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)